

Réunion du Comité Directeur du Comité Est samedi 16 juin 2018 à Metz

Participants :

Jean-Luc Ade, Thomas Anth, Pascale Beck-Carpentier, Isabelle Beth, Pascale Cêtre, David Debources, Véronique Goehner, Michel Lambinet, Marielle Massel, Georges Maury, Pascale Mignon, Anne-Sophie Moltini, Bernard Schittly.

Excusés : Vana Assis Santos, Florian Auberson, Pascal Chauvière, Laurent Condenseau, Raymond Ertle, Valérie Georgeon, Gérald Hornut, Kathy Schmitt, Marc Winterhalter.

La réunion est ouverte à 9h00, le PV de la réunion précédente est approuvé et déjà diffusé au public.

Ordre du jour :

1) Salon de Düsseldorf BOOT 2019

- La réservation est faite, le coût sera probablement plus élevé que prévu
- 1500 € = aménagement du stand auquel il faut ajouter un forfait "moquette" obligatoire 179€/m² (12 m²). Le CREst finance 1/4 – la FROG 1/4 – le Comité Bretagne Pays de Loire 1/2

2) EPI: Equipement de Protection Individuelle

La réglementation est applicable depuis mai

Il y a 2 lectures de cette réglementation

- Pour la fédé 4 équipements sont concernés : masque, détendeur, combinaison, stab

- Pour Alain Foret (Plongée Plaisir) : il y a juste le masque

Bernard prévoit une rencontre en juillet avec jeunesse et sport et la gendarmerie afin d'éclaircir le sujet.

L'obligation sera à définir.

La DDDP sera prévenue des conclusions à posteriori et on demandera à jeunesse et sport l'autorisation d'exporter le tout sur le Grand Est.

3) Commission Technique

- Laurent Marcoux aimerait faire réaliser un film des activités de Niolon par la commission photo vidéo pour promouvoir nos formations et sessions d'examen et casser l'image négative qui reste dans l'esprit de certains licenciés. Coût prévisionnel 1300 euros.

EST

Le CREst pourrait prendre sur son budget communication, mais pas de problème pour étendre si besoin le budget de la commission technique.

Accord à l'unanimité.

- Suite à l'augmentation du carburant les indemnités kilométriques deviennent justes pour les frais. Demande de S. Peybernes de passer l'indemnité à 0,32 euro ?

Le comité propose de faire une augmentation générale pour tout le monde à 0,35 euros.

Adopté à l'unanimité avec rétroactivité au 1^{er} juin.

- Demande de poste IRS, réservé à une femme en Champagne Ardennes, qui sera décidé par le collège des instructeurs.

Adopté à l'unanimité

- Tee-shirt pour Niolon : Le choix du logo définitif est difficile, la réflexion se poursuit.

4) Règlement général sur la protection des données (RGPD)

C'est en vigueur depuis le 25 mai : il faut rédiger un règlement accessible aux internautes et les informer au sujet des informations collectées et utilisées.

Il faut entre autre l'autorisation formelle de la personne et mettre des sécurités sur le site.

Pour les futurs adhérents ce sera directement intégré, mais difficulté, il faudrait recueillir l'accord des abonnés actuels, comment procéder ?

Action : Rédaction d'un texte puis vote électronique du comité. Dans un 1^{er} temps information via la newsletter et information du minimum légal sur le site du comité.

Thomas : demande d'informer les clubs et les CODEP pour uniformiser l'information dès que le tout sera prêt.

5) Etat des licences (Jean-Luc)

* Par rapport au prévisionnel nous sommes tout à fait au même niveau.

Budgété **9600 licences**, nous sommes à 9603 aujourd'hui. A voir si la tendance se poursuit.

* Information du siège pour les clubs éventuels à radier :

La fédé à communiqué la liste des clubs qui n'ont pas encore atteint leurs 11 licenciés et qui risquent la radiation au 14 septembre 2018.

6 clubs sont concernés :

- 3 clubs à 10 licenciés, 2 club à 5 licenciés : lettre de relance pour mise en conformité avec la réglementation fédérale

- 1 club à 3 licenciés : Ce club demande sa radiation suite au rattachement à un autre club.

6) Etat des comptes (Véronique)

- Peu de subventions en 2018 : 1000 euro pour le moment

- Renouvellement 3 contrats de location air liquide (1 GDF, 1 commission archéo et 1 commission souterraine)



- Rappel : Attention aux libellés des chèques, il faut mettre Comité Régional Est sauf pour 4 commissions NAP, Hockey Subaquatique, Bio et Environnement, Orientation Subaquatique.
- Pas de grosses dépenses jusqu'à présent et les comptes des commissions sont bien suivis.

7) Les logos

Discussion autour des nouveaux logos de la fédération. Michel propose 3 déclinaisons :

- « Baseline » immersion et émotion
- Logo seul
- Logo Fédération Française

Demande du comité pour mise en conformité du nom de la région Grand Est au lieu de Est. A inscrire à l'ordre du jour de la prochaine AG.

Pour information la police utilisée « Averta » est payante. Bernard va demander à la fédé sa mise à disposition.

Mise en ligne des logos déclinés pour les départements et les commissions.

8) Point communication

Bilan : qui fait quoi ?

- Sur le site Internet rajout d'une page « champion » : alimentation à surveiller par les présidents de commission
- Facebook plusieurs administrateurs : mission de veille à remplir
- Info Est : Valérie et Kathy, finalisation Michel

9) Sport de haut niveau (NAP – reconnue ministère des sports)

* Pôle d'entraînement à l'université de Strasbourg ? La mise en place se discute avec l'université et jeunesse et sport sur demande de la région. Ce point avait déjà été discuté avec le DTN, dans notre région au minimum 3 athlètes de Sélestat sont intéressés.

- Il s'agit d'une possibilité d'aménagement de temps pour leur parcours sportif, il y a même la possibilité d'avoir un salarié à disposition pour assurer leur entraînement.

Nous avons l'exemple d'une athlète qui s'est inscrite à Rennes à Sciences Po pour avoir la possibilité de continuer à s'entraîner.

- Est-ce que le CREst est d'accord pour faire une demande de création d'un Pôle d'entraînement ? Ce point fait partie du projet de développement associatif de la fédération et doit être signé par le ministère.

Adopté à l'unanimité.

* Idée de création d'un pôle d'entraîneurs pour la formation d'athlètes de haut niveau fédéral (apnée hockey et nap) afin que les entraîneurs soient connus et reconnus par jeunesse des sport (fait aussi partie du projet de développement associatif).

Adopté à l'unanimité.



10) Sport santé

C'est actuellement une des rares opportunités de subvention nationale CNDS, mais également un volet très intéressant.

Le comité déplore que le dossier sport santé de la fédé soit aussi lent et que les partages de ce qui se fait ailleurs soit si compliqué.

Il faut d'abord créer un fascicule qui s'appuie sur les publications scientifiques qui démontre les bienfaits du sport sur la santé et dans notre cas de la plongée.

Etape suivante : deux programmes de formation à mettre en place, un qui s'adresse aux formateurs pour expliquer comment remettre au sport le public concerné et un programme avec des illustrations pour les personnes concernées.

Bernard est en contact avec plusieurs personnes pour ce projet.

11) Codep

* Codep 54 : a perdu son agrément PSC 1. Il est en cours de nouvelle demande mais cela pose un problème car il organise la 1^{ère} formation PSC 1 de handi et le délai est trop court.

La solution consiste en un appui sur l'agrément des pompiers qui est non territorial contrairement à l'agrément codep et qui est ramené par le formateur de Reims.

* Codep 10 : Le comité a reçu une demande d'avance de fond et de subvention 'codep' pour un sentier rando aquatique subventionable par la communauté européenne (subvention LEADER) au Lac d'Orient.

Cette demande émane de la commission bio départementale, auteur du projet en partenariat avec la cellule zone humide qui dépend du parc régional de la forêt d'Orient.

Tout d'abord, le comité trouve cette action pertinente. Il est de sa mission d'approuver et de valoriser ce genre d'action.

Cependant, après lecture du dossier, plusieurs remarques ont été émises :

- La commission régionale bio a-t-elle été associée au projet ?
- L'animation étant prévue par des bénévoles, quel est le plan de formation de la commission bio pour disposer d'assez de monde capable d'assurer l'encadrement ?
- Quel sera le mode de fonctionnement ? Parcours libres d'accès ? Parcours accompagnés ? Parcours gratuits ou payants ?
- Quelle est la garantie d'obtention de la subvention européenne ? (le dossier n'est pas encore déposé)
- Qui est en charge de la demande de subvention à l'Europe, quelles sont ses compétences en la matière, car ces dossiers sont connus pour leur extrême complexité.
- Quelle est la capacité de remboursement, y aura-t-il garantie financière du codep le cas échéant ?
- D'après le dossier, les personnes en mesure d'assurer le fonctionnement en terme d'encadrement n'ont pas été sollicitées que ce soit l'apnée ou la commission technique.
- En cas d'accident survenu en dehors de la présence d'un guide de randonnée palmée ou d'un encadrant fédéral, qui en portera la responsabilité ?

Le comité demande des réponses à ces questions avant de se prononcer.

12) Demande de subvention plongée jeunes

Suite à une demande de Gérald pour une subvention de section plongée jeune, il est rappelé que la seule possibilité de subvention prévue dans le projet de développement associatif consiste en une aide pour la création d'une section enfant dans un club, cette subvention étant destinée à l'achat de matériel.

13) Info diverse

Pascal Chauvière présent au championnat de France à Montluçon rapporte que le Grand Est s'est bien comporté lors du championnat de PSP et a remporté plusieurs médailles, dont de l'Or. Raison de plus de valoriser ces résultats sur le site Internet par la création d'un onglet dédié.

Prochaines réunions :

- le 8 septembre à GDF + conseil des codep
- les 8/9 décembre à Metz, réunion élargie aux commissions pour l'élaboration des budgets.

La réunion est levée à 15h30.

Merci à Jean-Luc et Georges pour l'accueil au club C.S.A.G. et l'organisation du barbecue de midi.

Le Président du CR Est
Bernard Schittly



La secrétaire de séance
Marielle Massel

